



© Dominique Luthi

Nature

n°93-1992



Eric Daniëls

Caractéristiques

N°s	Valeurs	Subjects (petits mammifères)
15 a	15 F	puiss
15 b	15 F	écureuil
15 c	15 F	bérisson
15 d	15 F	let
Prix unitaire	60 F	
Présentation	carret avec 4 timbres	
Formats (litrage)	47,5 mm x 41 mm	
Procédé d'impression	héliogravure	
Création	Eric Daniëls	
Gravure (cylindres hélio)	P.P.G. De Schutter	
Tirage	2 000 000	
Densitolum	type 11 L 18	
Papier	polyvalent phosphorescent	

Vente

A partir du 7 septembre 1992

Prévente

5 et 6 septembre 1992 de 10 à 17 h à :



Salle des Fêtes internationale
Place Cardinal Mercier 10
1090 ROTTERDAM (Belg.)



Maison de Ville
Place Adrien Leroy - 6800 CHATELAIN
Centre de Loisirs de la YBC (ex. BTSL)
Rue du Bassin 119 - 4030 GREYBROEK



Salle "Berk en Broek"
D. Middelstraat 80 - 3140 KENKENHONK
Oudesteegweg 199 - 2110 WILMROEM



Distribution, jour d'émission

Le 7 septembre 1992 de 9 h à 17 h
au bureau de poste de Bruxelles 1.



Emission de trois timbres-poste ordinaires de type

"DISEAUX"



4 F BELGE-BELGIQUE



5 F BELGE-BELGIQUE



7 F BELGE-BELGIQUE

Design

Valeur en euros

Formats (litrage)

Création

Procédé d'impression

Tirage

Matériau de fabrication

Composition des feuilles

Densitolum

Papier

Artistes (litrage)

4 F - Vandecasteele Jean

5 F - Vandecasteele Jean

7 F - Vandecasteele Jean

24 août à 27,08 mm

polyvalent

héliogravure

classée

500

60 unités (10 x 6)

TYPE 11 L 18

non phosphorescent

Des timbres poste peuvent également être présentés.

Vente : à partir du 31 août 1992 dans tous les bureaux de poste.

Carte postale pour le service intérieur de 15 F.

Il est émis une carte postale pour le service intérieur imprimée en

brun, sur laquelle figure un timbre-poste de 15 F du type

"Diseaux" représentant un traquet huppé.

Cette valeur est émise en vente depuis le 15 juin 1992.

Avis de changement d'adresse de 11 F.

Un avis de changement d'adresse imprimé en rouge, sur lequel figure

un surtimbre sur un timbre-poste de 11 F du type "Diseaux" figure

sera en vente à partir du 20 juin 1992.

Erstlan - Notice n° 12 "Touristique"

Quillemes Broix a son ensemble réalisé la gravure (taille-douce) du timbre-poste spécial 120 francs averti du 18A.



Un mal famé : le **PUTOIS**

Comme la plupart des autres carnivores, le putois a longtemps été classé parmi les "nuisibles" et, de ce fait, fut pourchassé, tué, et piégé sans merci. A l'heure actuelle encore, il est toujours classé "gibier" et sa chasse (tir, pièges...) demeure ouverte 9 mois sur 12 (Région wallonne)! Pareille chose est aberrante, car le putois, bien que largement réparti sur tout le territoire belge, est une espèce en déclin, menacée. En outre, elle rend d'inestimables services à l'homme en éliminant quantité de rongeurs indésirables : rats bruns, souris, campagnols. Cela vaut certainement bien qu'on lui pardonne quelques lapins et l'un ou l'autre faisan d'élevage.

Il partage avec la plupart des autres mustélidés un certain nombre de caractéristiques biologiques :

- mâles plus grands que les femelles;
- habitudes solitaires et territoriales;
- territoires des mâles plus grands et chevauchant ceux des femelles;
- élevage des jeunes effectué seulement par les femelles.

Le territoire, d'une étendue de quelques dizaines d'hectares, n'est pas utilisé de manière homogène : un putois équipé d'un émetteur radio a été observé sans interruption pendant 34 jours sur un espace de 25 ares : il y exploitait une importante colonie de rats bruns. Loi du moindre effort et stratégie opportuniste, en quelque sorte.

Acrobaties dans les frondaisons : l'**ECUREUIL**

Immortalisé par un célèbre journal pour enfants (Spirou est en effet, un de ses noms wallons) l'écureuil est sans nul doute celui des rongeurs qui a le plus la faveur du grand public. Ses mœurs plutôt diurnes et son sympathique minois y contribuent certainement. Bien connu pour ses remarquables qualités de grimpeur et de funambule, il a longtemps tardé à livrer les secrets de son intimité et de sa vie sociale. Son comportement dans la nature a notamment été étudié en Campine anversoise. Luc Wauters, biologiste y a observé que le domaine vital des animaux était en moyenne de 3 à 4 hectares dans les boisements de pins et de 8 à 9 hectares dans les formations feuillues. Les femelles en défendent activement une petite partie contre l'intrusion d'autres femelles. Les domaines vitaux des mâles sont plus grands et chevauchent ceux des femelles.

Il se trouve partout en Belgique où il y a des forêts, des bois, des parcs arborés. Sa présence est assez facile à détecter : ses nids sont repérables et, dans les résineux, les cônes dont il mange les graines portent des traces caractéristiques.

Sa nourriture favorite consiste en fruits secs (noisettes, faines...) et en graines (pins, épicéas...), très riches en éléments nutritifs, qu'il consomme principalement à partir de l'automne. Il constitue des réserves dans des cachettes connues de lui seul et dont il conserve un souvenir très fidèle. Au printemps, il mange des jeunes pousses, des bourgeons, des insectes, parfois l'une ou l'autre nichée d'oisillons...

L'écureuil fait encore partie des animaux classés "gibiers" mais sa chasse n'est plus ouverte depuis 1973.



Il est comme il naît : **le HERISSON**

Eh oui, à la naissance, les jeunes hérissons ne sont pas nus : ils sont déjà couverts de piquants ! Heureusement pour leur maman, ces piquants sont mous. Vers l'âge d'un jour et demi, des piquants colorés apparaissent entre les piquants blancs de la naissance. Ceux-ci tombent à l'âge d'un mois environ, après l'apparition des troisièmes piquants, durs et définitifs ceux-là. Comme le loir, il passe l'hiver en état d'hibernation. En avril, il sort de son abri et se met à la recherche de nourriture : limaces, escargots, insectes et leurs larves, charognes, petits rongeurs mais aussi fruits de toutes sortes.

En Belgique, le hérisson se trouve dans une grande variété d'habitats : jardins, parcs, fagnes, prairies, zones de culture, forêts. Il est intégralement protégé par la loi mais il est néanmoins la principale victime du trafic routier : son habitude de se rouler en boule devant le danger lui est évidemment fatale lors de la traversée d'une chaussée.

Sa protection légale n'empêche pas non plus qu'il ait à souffrir de l'utilisation de pesticides et de l'uniformisation du paysage de nos campagnes : arrachage de haies, remembrements agricoles, disparition des fossés et chemins creux...



Dormir 6 mois sur 12 : **le LOIR**

Tout comme le lérot et le muscardin, le loir est un rongeur hibernant. C'est-à-dire qu'il passe toute la mauvaise saison dans un état de léthargie profonde. En automne, il se fabrique d'importantes réserves graisseuses puis, aux premiers froids, se cherche un abri confortable et entre dans un état de vie ralentie : son cœur ne bat presque plus, il ne respire plus que par intermittence et sa température interne, proche de 36° C, chute pour s'ajuster à un niveau proche de la température extérieure, sans toutefois descendre sous 4° C.

Son sommeil profond est cependant entrecoupé de périodes de réveils spontanés au cours desquelles toutes les fonctions vitales de l'animal sont rétablies à leur niveau normal. Ces réveils consomment une grande quantité d'énergie, directement puisée dans les réserves graisseuses.

L'hibernation, également pratiquée par le hérisson et par les chauves-souris, est certes pratique pour échapper aux mauvaises conditions hivernales mais présente des risques : si l'animal est réveillé intempestivement au cours de l'hiver, ses réserves peuvent ne plus être suffisantes pour assurer le réveil printanier et l'animal trouve la mort...

En Belgique, le loir est particulièrement rare. Il ne vit que dans les forêts feuillues du sud de la Gaume. Comme ses cousins le lérot et le muscardin, il est intégralement protégé par la loi, tant en Flandre qu'en Wallonie.